

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE POUR  
ÉTUDES PRÉLIMINAIRE  
DES INCIDENCES NATURA 2000**

(Article R414-23 – I à III du Code de l'environnement)

**MANIFESTATIONS SPORTIVES ou CULTURELLES**



### **Pourquoi ?**

Ce formulaire permet de répondre à la question suivante: mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000?

Il doit être utilisé pour des manifestations sportives ou culturelles qui ne présentent pas ou très peu d'incidences sur un site Natura 2000.

Le formulaire permet dans ce cas, par une analyse succincte du projet et des enjeux, de vérifier l'absence de toute incidence sur un site Natura 2000. Il fait alors office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.

Dans le cas contraire, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

### **Evaluation simplifiée ou dossier approfondi ?**

Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement.

Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.

Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du Code de l'environnement.

### **Par qui ?**

Ce formulaire peut être utilisé par l'organisateur de la manifestation sportive ou culturelle, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un animateur Natura 2000, l'organisateur est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.

### **Pour qui ?**

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

### **Important:**

L'évaluation des incidences est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet**. Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.

### Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) :

Adresse :

Téléphone :  Fax :

E mail :

Nom du projet :

Commune(s) et département(s) concernés :

### PRÉAMBULE

Pourquoi mon projet doit-il faire l'objet d'une évaluation d'incidences sur un (plusieurs) sites (s) Natura 2000 ?

#### Mon projet relève de la liste suivante:

- Liste nationale: décret 2010-365 du 9 avril 2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000 (art.R 414-19 du Code de l'environnement)
- item n° 21 : l'occupation d'une dépendance du domaine public (AOT) lorsque celle ci est localisée en site Natura 2000.  
*Cet item concerne les manifestations sportives ou culturelles qui nécessitent la délivrance d'une AOT qu'elles soient ou pas concernées par les items ci dessous.*
- item n° 22 : manifestation donnant lieu à délivrance d'un titre international ou national ou au budget d'organisation supérieur à 100 000 euros
- item n° 23 : homologation de circuits
- item n° 24 : manifestation de véhicules terrestres à moteur
- item n° 25 : rassemblement festif à caractère musical
- item n° 26 : manifestation sportive, récréative ou culturelle à but lucratif
- Liste locale: arrêté préfectoral n° 2011-293 du 25 juillet 2011 fixant la liste locale des documents de planification, programmes, projets, manifestations et interventions soumis à l'évaluation des incidences Natura 2000
- item n° 12 :
  - Manifestations sportives organisées, soumises à déclaration ou autorisation au titre des articles L 331-2 et R 331-6 à R 331-17 du code du sport, rassemblant plus de 1 000 personnes (participants, organisateurs et spectateurs), dès lors qu'elles se déroulent sur tout ou partie d'un site, ou à proximité immédiate s'agissant des manifestations de véhicules à moteur nautiques ou aériens ;
  - Manifestations sportives de véhicules terrestres à moteur, organisées sur les voies ouvertes à la circulation publique, soumise à autorisation au titre des articles R 331-18 à R 331-34 du Code du sport, dès lors qu'elles se déroulent sur tout ou partie d'un site ou à proximité immédiate.

## 1 Description de la manifestation

Joindre une description détaillée de la manifestation sur papier libre en complément à ce formulaire.

### a. Nature de la manifestation

Préciser le type de manifestation sportive ou culturelle envisagée (exemple : randonnée, concentration automobile, trial, course cycliste,...),

La manifestation se déroule t-elle au moins en partie

- sur la voie publique?  Oui  Non
- en dehors des voies ouvertes à la circulation publique?  Oui  Non :

### b. Localisation de la manifestation par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie

Joindre dans tous les cas une **carte de localisation** précise de la manifestation par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000°. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également **un plan de situation détaillé** (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Nom de la (des) communes(s) sur la(es)quel(les) la manifestation se déroule:

N° Département(s) :

La manifestation se situe dans les sites Natura 2000 suivant(s) :

En site(s) Natura 2000

n° de site(s) :  (FR- )

n° de site(s) :  (FR- )

Hors site(s) Natura 2000  A quelle distance ?

À  (m ou km) du site n° de site(s) :  (FR- )

À  (m ou km) du site n° de site(s) :  (FR- )

### c. Étendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention

- Longueur du parcours :  (m/km)

- Nombre de participants :  Nombre de spectateurs estimés :

- Nombre d'encadrants :

Préciser si la manifestation générera des aménagements connexes (exemple: voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, balisage de manifestations, infrastructures permanentes ou temporaires etc). Si oui, décrire succinctement ces aménagements et donner leur surface approximative.

**d. Durée prévisible et période envisagée, de la manifestation (y compris période de préparation et de repli):**

- Projet, manifestation :

- diurne  
 nocturne

- Durée précise si connue :  (heures, jours, mois)

- Date :

**e. Entretien / fonctionnement / rejet**

Préciser si la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase de préparation et/ou d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).


**f. Budget**

Le budget global est-il supérieur à 100 000 euros (TTC) ?  Oui  Non :

**2 Définition et cartographie de la zone d'influence de la manifestation**

La zone d'influence est fonction de la nature de la manifestation et des milieux naturels environnants. Cette zone peut concerner l'impact des organisateurs, participants ou spectateurs. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000<sup>e</sup> ou au 1/50 000<sup>e</sup> et sur laquelle figure le(s) périmètre(s) du(es) sites Natura 2000 impactés .

**3 État des lieux de la zone d'influence**

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

**PROTECTIONS :**

La manifestation est située en (hors sites Natura 2000 déjà mentionnés) :

- Réserve Naturelle Nationale
- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet d'intérêt général) de protection
- Parc Naturel Régional
- Espace Naturel Sensible
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR

**USAGES :**

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- Aucun
- Pâturage / fauche
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Construite, non naturelle :
- Autre (préciser l'usage) :

Commentaires :


**MILIEUX NATURELS ET ESPÈCES :**

Vous devez vérifier si des habitats et ou des espèces d'intérêts communautaires sont présents dans la zone d'influence de la manifestation. Pour cela vous devez consulter le(s) DOCOB du(es) sites Natura 2000 impactés. Vous pouvez également interroger l'animateur du site Natura 2000. Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 :

Photo 2 :

Photo 3 :

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
<b>Milieus ouverts ou semi-ouverts</b>	pelouse	<input type="radio"/>	
	pelouse semi-boisée	<input type="radio"/>	
	lande	<input type="radio"/>	
	garrigue / maquis	<input type="radio"/>	
	autre : <input type="text"/>	<input type="radio"/>	
<b>Milieus forestiers</b>	forêt de résineux	<input type="radio"/>	
	forêt de feuillus	<input type="radio"/>	
	forêt mixte	<input type="radio"/>	
	plantation	<input type="radio"/>	
	autre : <input type="text"/>	<input type="radio"/>	
<b>Milieus rocheux</b>	falaise	<input type="radio"/>	
	affleurement rocheux	<input type="radio"/>	
	éboulis	<input type="radio"/>	
	blocs	<input type="radio"/>	
	autre : <input type="text"/>	<input type="radio"/>	
<b>Zones humides</b>	fossé	<input type="radio"/>	
	cours d'eau	<input type="radio"/>	
	étang	<input type="radio"/>	
	tourbière	<input type="radio"/>	
	gravière	<input type="radio"/>	
	prairie humide	<input type="radio"/>	
	autre : <input type="text"/>	<input type="radio"/>	
<b>Autre type de milieu</b>	<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>

TABLEAU ESPÈCES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

<b>GROUPES D'ESPÈCES</b>	<b>Nom de l'espèce</b>	<b>Cocher si présente ou potentielle</b>	<b>Autres informations</b> (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
<b>Amphibiens, reptiles</b>		<input type="radio"/>	
		<input type="radio"/>	
		<input type="radio"/>	
<b>Crustacés</b>		<input type="radio"/>	
<b>Insectes</b>		<input type="radio"/>	
		<input type="radio"/>	
		<input type="radio"/>	
<b>Mammifères terrestres</b>		<input type="radio"/>	
		<input type="radio"/>	
		<input type="radio"/>	
<b>Oiseaux</b>		<input type="radio"/>	
		<input type="radio"/>	
		<input type="radio"/>	
<b>Plantes</b>		<input type="radio"/>	
		<input type="radio"/>	
		<input type="radio"/>	
<b>Poissons</b>		<input type="radio"/>	
		<input type="radio"/>	

#### 4 Incidences du projet

Au vu des informations recensées sur la localisation des habitats et des espèces d'intérêt communautaires, décrivez sommairement les incidences potentielles de la manifestation dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

--

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :


Destruction/Perturbation possibles d'espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...), lesquelles? :


#### 5 Conclusion

Il est de la responsabilité de l'organisateur de la manifestation de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, la manifestation est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

**La manifestation est-elle susceptible d'avoir une incidence significative dommageable pendant ou après sa réalisation, sur l'état de conservation des habitats naturels et/ou des espèces?**

**NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :

**OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. La manifestation ne pourra être autorisée que sous réserve de respecter des conditions particulières. Un dossier plus poussé doit être réalisé par le maître d'ouvrage. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

À (lieu) : <input type="text"/> , le <input type="text"/>
Signature : <input type="text"/>

**Définitions:**

**Le Document d'Objectifs (DOCOB)** définit, pour chaque site Natura 2000, un état des lieux, des objectifs de gestion et les modalités de leur mise en œuvre. Il est établi par un opérateur en concertation avec les acteurs locaux réunis au sein d'un comité de pilotage (COPIL). Il est validé par le préfet.

**Animateur Natura 2000:** Structure désigné par les élus du COPIL pour mettre en œuvre le document d'objectifs.

**Le Formulaire Standard de Données (FSD):** Il liste les espèces animales ou végétales et les habitats présents sur un site Natura 2000 donné. Il est la « fiche d'identité » du site.

**Espèce d'intérêt communautaire (définition juridique):** Espèce en danger ou vulnérable ou rare ou endémique ( c'est à dire propre à un territoire bien délimité ou à un habitat spécifique) énumérée: - soit à l'annexe II de la directive « habitats, faune, flore » et pour lesquelles doivent être désignées des Zones Spéciales de Conservation (ZSC), - soit à l'annexe IV de la directive « habitats, faune, flore » et pour lesquelles des mesures de protection strictes doivent être mises en place sur l'ensemble du territoire.

**Habitat naturel d'intérêt communautaire:** Un habitat naturel d'intérêts communautaire est un habitat naturel, terrestre ou aquatique, en danger ou ayant une aire de répartition réduite ou constituant un exemple remarquable de caractéristiques propres à une ou plusieurs des neufs régions bio géographiques et pour lequel doit être désigné une Zone Spéciale de Conservation (ZSC) – Annexe I de la directive « habitats,faune,flore ».

**État de conservation:** Maintenir ou restaurer un état de conservation favorable pour les espèces et les habitats d'intérêt communautaire est l'objectif de la directive « habitat, faune, flore ». L'état de conservation est défini en fonction de l'aire de répartition, de la surface occupée, des effectifs des espèces et du bon fonctionnement des habitats. L'état de conservation peut être favorable, pauvre ou mauvais.

## Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

**Sur le site Internet du portail Natura 2000:**

<http://natura2000.fr>

**Sur le site Internet de la DREAL des Pays de la Loire:**

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r259.html>

**Sur le site d'information cartographique Carmen:**

[http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/index.php?map=R\\_NATURA\\_2000\\_L93\\_R52.map&service\\_idx=26W](http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/index.php?map=R_NATURA_2000_L93_R52.map&service_idx=26W)

**Sur le site Internet Géoportail:**

<http://www.geoportail.fr/visu2D.do?ter=metropole>

**Sur le site de l'Institut National du Patrimoine National (accès aux FSD):**

<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche>

**Sur le site Internet du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement:**

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Evaluation-des-Incidences.html>